



Achat a une foire expo de panneaux photo voltaiques

Par **villaret yvette**, le **17/10/2016** à **20:22**

bonsoir et merci de me lire nous revenons de la foire expo de montpellier nous avons signes mon mari et moi un bon de commande pour des panneaux photovoltaïque et laisses un cheque de reservation la totale quoi pouvons nous revenir sur notre commande sachant que quand le vendeur a vu que nous hesitions il a fait intervenir un sois disannt grand patron qui nous a fait une remise consequente il ont mis en place une seduction avec confidences sur leur vie prive ect ect on s est bien fait endormir apres coup on est tres surpris de s etre laisse influence a ce point y a t il un recours

Par **patrick 78**, le **19/10/2016** à **11:04**

Bonjour,

Idem, suis de l'hérault

nous aussi nous avons été accosté par des sociétés en ENR

Nous n'avons pas donné suite à leurs sollicitations car nous étions venus à la foire le dernier jour car avant trop de pluie c'était pour une piscine ... lol !!

sinon, vous avez fait un crédit pour votre achat ??

il y aurait peut être une piste pour vous....

Par **Visiteur**, le **19/10/2016** à **16:38**

Bonjour,

achat à l'extérieur donc délai de rétractation ? mais pour le chèque, attention si arrhes ou acompte... pas pareil ! l'un peut se récupérer mais pas l'autre... mais lequel ?